



ANNO SECUNDO & TERTIO

VICTORIÆ REGINÆ,

MAGNÆ BRITANNIÆ ET HIBERNIÆ.

Au Parlement commencé et tenu à *Westminster*, le
quinzième jour de Novembre, *Anno Domini* 1837,
dans la première Année du Règne de Notre Sou-
veraine Dame VICTORIA, par la grâce de DIEU,
Reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Pro-
tectrice de la Foi, &c.

Et de là continué, par Prorogation, jusqu'au cinquième jour de Février, 1839, étant la
Deuxième Session du Treizième Parlement du Royaume Uni de la Grande-Bretagne
et d'Irlande.

Quebec:

IMPRIMÉ PAR JOHN CHARLTON FISHER ET WILLIAM KEMBLE,

IMPRIMEUR DES LOIS DE SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

Anno Domini, 1839.